
Mon Vécu

MICHÈLE CHADOURNE

This article describes the difficulties in the life of a battered woman. In telling us her story, Michèle Chadourne urges women to stand firm and never give up.

Je m'appelle Michèle Chadourne, j'ai 37 ans, suis divorcée et mère de trois enfants. J'ai décidé pour la première fois de ma vie de penser à moi, et je suis en vacances sur une île grandiose, malmenée par vents et marées.

C'est là, parmi les éléments déchaînés que je vais écrire ces quelques lignes qui pourront peut-être faire comprendre à mes semblables combien elles devront se battre pour arriver à se faire respecter en tant qu'être humain.

Il n'y a pas si longtemps, je subissais ainsi que mes enfants la violence de l'homme lâche et possessif. J'ai été mariée 16 ans avec cet individu, et cela prendrait des pages et des pages pour expliquer le cheminement que j'ai accompli pour arriver à me libérer de l'emprise de cet être méprisable.

Il me fit subir les pires sévices que Messieurs les juges appellent communément 'cruauté mentale et physique'. Lorsque j'arrivais à m'esquiver, ce sont les enfants qui devenaient une cible sans défense. Didier qui est le plus vieux est surtout resté marqué par ces tristes années. Son père a détruit toute sa confiance en lui. Il lui répétait sans cesse qu'il était 'bon à rien' et de plus lorsque mon mari avait des accès de colère, il le battait comme si cet enfant

avait été un 'paria'.

Il n'a jamais touché à sa fille Isabelle, mais elle est restée marquée par toutes les scènes qui se sont déroulées sous ses yeux. Des problèmes surgissent au niveau scolaire, par un manque de confiance en elle-même. Vu les circonstances je n'ai pas désiré mon troisième enfant et mon mari encore moins que moi. De plus, lorsque je le portais dans mon sein, cet homme me battait sans respecter le petit être qui était en moi. Dans son esprit détraqué, il en était arrivé à penser que l'enfant n'était pas de lui.

Je tiens à préciser que jusqu'à la naissance de mon dernier bébé, je vivais en Europe; je suis Française de naissance, et les moyens contraceptifs étaient très peu utilisés, sauf dans des cas très spécifiques. A cette époque-là, je m'imaginais que ma belle famille pouvait être la cause de tous nos malentendus, mon mari étant italien et n'ayant pas les mêmes habitudes de vie que moi. Alors nous décidâmes de venir nous installer en sol canadien.

Ma belle famille n'était pour rien dans nos conflits. J'accouchais de mon dernier enfant à Montréal. Cet enfant que je n'avais pas désiré, je me mis à l'aimer de toutes mes forces. Je l'appelais Philippe. J'ai dû, pendant les premiers mois après sa naissance le cacher au regard de son père, car il se refusait à le voir et surtout ne voulait pas l'entendre pleurer. Des nuits entières, je restais éveillée de peur que l'enfant ne pleure. À ce rythme-là je perdis ma santé et mon équilibre.

La nuit je sentais la peur m'envahir, je tremblais, la sueur perlait à mes tempes et j'avais froid. Si jamais mon mari se réveil-

lait, il me jetait à terre comme un chien. Une nuit n'en pouvant plus, je m'habillai et me rendis au poste de police le plus proche, à pied, car je ne possédais pas un sou vaillant.

Les policiers m'écoutèrent poliment et me conduisirent dans un centre pour femmes maltraitées. Je me pensais en sécurité et je dormis. Le lendemain quelqu'un me reçut et m'écouta. Cela faisait du bien de pouvoir me confier. Mais à 11 heures, on vint me prévenir que mon mari était là et qu'il m'attendait. Je restais hébétée:

—Qui avait pu le prévenir?

Je sus par la suite que les policiers lui avaient fait part de ma fuite et m'avaient prise pour une hystérique. Je me débattais, je ne voulais pas retourner chez nous. Il était là, menaçant, un rictus au coin des lèvres, accompagné du plus vieux des enfants. Petit à petit la peur remontait en moi. Mon mari parla avec le responsable du centre sur un ton doux, en précisant que j'étais un peu dépressive.

Dépressive je l'étais, je ne savais plus à quels saints me vouer. Et la 'chienne de vie' recommença. LES COUPS, LES SCÈNES, LES PLEURS etc. . . Plus les jours s'écoulaient, plus l'abîme se creusait et je tombais, tombais. . . !

Je me laissais aller, je ne prenais plus soin de moi, ni des enfants. Monsieur travaillait et se regardait le 'nombriil'. Il avait des maîtresses, et moi je n'avais que le strict minimum pour nourrir les enfants. À un moment donné il me demanda les chèques d'allocations familiales. Je refusais, il me roua de coups, mais je tins bon, je ne céda pas.

La colère grondait en moi, féroce. Je décidai que c'était assez. Je prenais un rendez-vous à l'aide juridique. Là, une réceptionniste me regarde et me dit:

—Maître X. . . pourra vous recevoir dans deux mois.

—DEUX MOIS!!! lui répondis-je, mais c'est urgent! Il faudrait que je rencontre un avocat le plus tôt possible.

Brièvement, entre deux téléphones de l'employée, j'essayais mais sans succès d'expliquer ma situation.

À bout de nerfs elle me répondit:

—Si vous n'êtes pas contente, allez consulter un avocat privé.

Je restais bouche bée, mais bien décidée à sortir de l'ornière.

Je prenais donc rendez-vous chez un avocat. Le surlendemain, il me recevait mais la première chose qu'il me demanda fut:

—Travaillez-vous? Êtes-vous en mesure de me payer mes honoraires?

Je fis non d'un signe de tête, alors la réponse ne tarda pas.

—Madame, me dit-il, je vous conseille l'aide juridique.

Je retournais chez nous plus démoralisée que jamais. J'en avais assez de cette vie sans issue, et je voulais m'en sortir à tout prix. En France, j'étais secrétaire. Je décidai donc de me trouver un emploi. Je pris des cours de recyclage de dactylo et je réussis mes examens. Le courage me revenait. Au début de l'été, je commençais à travailler comme réceptionniste dans un hôpital. Je voyais poindre le jour au fond de ma nuit. Je devins monétairement plus indépendante, je pus gâter mes enfants et j'avais fait un pas de géant vers la liberté.

Mais je n'étais pas assez forte pour demander le divorce, car je n'avais pas encore assez confiance en moi. Mon mari continua à me faire subir la violence. Un jour tout éclata; mon époux, pris de colère, battit son fils. Mon garçon avait tout un côté du visage tuméfié. Tremblant de haine mon fils me dit:

—Maman si tu ne fais rien, un jour je le tuerais.

Là, je me rendis vraiment compte de ma faiblesse. Ce fut comme un coup de fouet que je recevais en plein visage. Le lendemain j'entreprenais les démarches en vue de mon divorce.

Lorsque mon mari reçut la mise en demeure de quitter la maison, tout se passa sans heurts. Je m'attendais à de violentes réactions, mais non. Je sus par la suite qu'il pensait à une toquade de ma part, que je n'étais pas sérieuse et que bientôt il reviendrait en 'Roi et maître au foyer'.

Il n'en fut rien et c'est là que tout se gâta. Il se servit des enfants pour me faire du chantage. Lorsqu'il décidait de les rencontrer, les enfants revenaient complètement à l'envers, ne sachant plus trop où ils en étaient. De plus, mon mari refusait de payer la pension alimentaire que le juge lui avait ordonné de me verser chaque

50

début de mois.

Il me téléphonait et me lançait des propos orduriers et menaçants. Il rôdait sans cesse autour de la maison mettant les nerfs des enfants à rude épreuve. Le soir les enfants guettaient le coin de la rue, s'imaginant toujours le voir arriver avec une arme. Les enfants avaient peur. Je m'adressais donc à la police pour faire cesser son manège, mais les policiers me dirent que, tant qu'il n'y avait pas de délit, ils ne pouvaient rien faire. Il fallait attendre que mon mari mette ses menaces à exécution! Je le répète, les enfants avaient peur. Le plus vieux dormait avec un marteau sous son lit, et les deux autres dressaient des barricades derrière les portes avant de se coucher.

Je voulais quitter la maison, me trouver un autre logement où les enfants seraient en sécurité. Mon avocat s'y opposa. Il fit parvenir une lettre à mon mari lui ordonnant de garder la paix et de cesser toutes menaces. Ce fut pire et il continua de plus belle et plus violemment. La police ne fit toujours rien, me prenant pour une femme un peu détraquée.

Un soir, prise de panique, je me réfugiais avec les enfants dans une maison d'hébergement pour mères et enfants en difficulté. J'y séjournai 15 jours. J'appelai mon avocat pour le prévenir, mais Monsieur n'était pas du tout satisfait de ma décision. —Qu'avez-vous fait là, vous me mettez dans une situation embarrassante. Pourquoi ne pas avoir fait arrêter votre mari par la police, etc. . .

Il ne comprenait rien. La colère montait en moi devant ce manque d'humanisme et de conscience professionnelle. Je lui rappelais que je lui avais versé \$500 d'acompte pour s'occuper de mes intérêts. Il s'adoucit et me dit qu'il allait essayer de me faire avoir mes meubles, étant donné que j'étais mariée en communauté de biens. Je tiens à préciser qu'une des responsables du Centre dut avoir une conversation avec avocat pour qu'enfin il daigne s'occuper de mon cas.

Je me trouvai un loyer, je pus avoir mes meubles, sauf quelques items qui n'étaient pas indispensables au bien-être des enfants. Je pris un numéro de téléphone privé et confidentiel et ne donnai mon adresse à personne.

J'eus la paix quelques semaines. Puis un matin, je vis mon mari rôder à quelques rues de mon logement. La panique m'envahit. J'eus peur pour les enfants. Si jamais il découvrirait leur école? Que ferait-il? Dans ses moments de folie il pouvait être capable de tout. Il m'appela un jour au travail me demandant à voir les enfants. Je lui répondis que je devais en discuter avec eux préalablement.

Mes jeunes commençaient à retrouver leur équilibre, et ne tenaient plus à subir de chantage. Mon mari ne put me rappeler, car la malchance étant avec moi, je me cassai un pied et dus rester à la maison avec plâtre et béquilles.

Un lundi matin le téléphone sonne et quelle ne fut pas ma surprise d'entendre la voix de mon mari à l'autre bout du fil. Il commença par me demander les enfants, sachant très bien que ces derniers étaient en classe. Alors il se mit à me faire des menaces en me disant qu'il savait que j'avais le pied dans le plâtre et qu'il viendrait dans le courant de la journée pour me descendre, si je ne faisais pas ce qu'il voulait.

Il me demandait de sortir avec lui, il désirait m'emmener dans un bois des Laurentides et là il me tuerait en me faisant subir les pires atrocités. Je tremblais de tous mes membres. Il termina son discours macabre en me demandant de lui donner une réponse à 10 heures. Il était 9 heures. Il me restait une heure.

J'appelai la police pour qu'elle vienne surveiller les alentours de la maison. Une fois de plus, les policiers rirent de moi, me demandant si je n'avais pas entendu des voix. J'appelai mon avocat. Sa secrétaire me dit qu'il était à la cour pour la journée et que de son côté, elle n'était pas en mesure de m'aider.

En désespoir de cause, j'appelai la Maison d'hébergement. Là on me croyait. La responsable me reconforta et me dit que si les menaces continuaient, je pourrais toujours me réfugier au Centre, étant donné la situation. Alors, j'attendis. À 10 heures le téléphone sonna, c'était lui, j'avais mal au ventre. Mais le ton avait changé. Il prétendait ne m'avoir jamais téléphoné, que je n'étais sûrement pas normale et que j'avais entendu des voix. Je me ressaisis et lui demandais par quelle machination il avait pu obtenir mon numéro de téléphone. J'entendis son rire infâme et il me répondit: —Ton avocat, ma chère.

J'ai le droit de voir les enfants et étant donné que tu es accidentée, je ne puis te rejoindre au travail. Tu vois, rien ne peut m'arrêter, tu es à ma merci. Je tiens à t'avertir que je suis tout près de toi, LA MORT TE GUETTE.

Les menaces de mort planèrent au dessus de ma tête toute la journée. Je n'avais plus confiance en personne, surtout les policiers qui se foutaient que 'je crève ou que je meure'. C'était à moi et à moi seule de me défendre devant cette homme que la haine rongeaient.

Je descendais péniblement mes quatre étages avec mes béquilles et mon pied plâtré. Une sueur froide coulait au creux de mes reins. Je pris un taxi et me rendis chez une amie. Là, en sécurité, mes idées devenaient plus claires. J'appelai la cour criminelle pour savoir quels genres de procédures je pouvais entreprendre. Quelqu'un me répondit de me présenter au palais de justice et de lever un mandat.

Les enfants tremblaient de peur et ne voulaient pas retourner au logis. Je rappelai la Maison d'hébergement en expliquant la situation et le type de démarches que j'étais prête à entreprendre. La responsable fit mon admission et à 22 heures

j'étais en sécurité ainsi que les enfants. J'y restai cette fois-ci, 5 semaines. J'étais décidée à aller jusqu'au bout, de me défendre envers et contre tous, ne plus jamais me laisser brimer dans mes droits et surtout que mes enfants ne vivent plus en vase clos.

Le lendemain, je communiquais avec l'école qui m'envoya sur le champ une travailleuse sociale qui m'accompagna dans mes premières démarches. Lever un mandat, cela paraît facile, mais non. On m'avait dit: 'Présentez-vous au Palais de Justice', je m'y présentai. Arrivées là, nous attendîmes deux heures avant de pouvoir rencontrer un procureur de la couronne qui, avec un air de supériorité, me fit comprendre que je devais aller à la cour municipale.

Nous nous rendîmes donc à la cour municipale, moi trébuchant à chaque pas avec mon pied handicapé. Une fois arrivées à la cour, des policiers nous reçurent. 'Madame, il nous est impossible de prendre votre demande en considération, car pour ce genre de mandat vous devez être accompagnée d'un policier. J'étais désappointée et les larmes me montaient aux yeux. La travailleuse sociale me accompagna au Centre avec des mots d'encouragement.

Le lendemain, escortée de deux policiers, je retournai à la cour. C'est moi qui avais l'air d'une criminelle, entourée de ces deux grands types. Même confusion que la journée précédente, mais cette fois-ci accompagnée d'éclats de rire.

—Pauvre petite madame, cela ne sert à rien de lever des mandats, ce n'est pas cela qui va l'arrêter. Il y en a des centaines comme vous par semaine.

Je ne les écoutais pas et déposais mon mandat. La première comparution devait avoir lieu le 20 novembre. J'attendis ce jour-là avec anxiété. Que se passerait-il?

20 novembre

Je me présentai à la cour numéro 5 à l'heure prévue. À mon grand désappointement, le nom de mon mari n'était pas inscrit sur le 'roll'. Je me rendis aux renseignements et là, sans plus de commentaires, on me fit savoir que l'on n'avait pu rejoindre l'accusé pour lui remettre son avis de comparution.

Une responsable du centre m'accompagnait; nous restâmes sans voix. Cela se pouvait-il que moi la plaignante je ne fusse même pas avisée de ce contretemps? Que personne n'ait pu retracer mon mari, me semblait impossible. J'avais laissé plusieurs adresses ainsi que celle de son employeur.

Je me mis à appeler chaque jour au bureau des huissiers pour savoir si mon mari avait reçu sa convocation. Je ne lâcherais pas et désormais ce fut ma devise. Un jour, un huissier me répondit sur un ton désobligeant et coléreux:

—Comment voulez-vous qu'on le retrouve, les adresses que vous nous avez données ne sont pas bonnes.

Je fulminais à l'autre bout du fil. Je répondis:

—Je vous ai laissé l'adresse de son employeur, là vous auriez pu le rejoindre. Si vous voulez, je pourrai y aller moi-même si vous n'en n'êtes pas capable.

Il me répondit:

—Nous fonctionnons par secteur et je ne peux livrer de *subpoenas* dans le secteur d'un de mes confrères.

Je me mis à rire, c'était du plus grand ridicule.

Après une dernière algarade avec l'huissier, ce dernier me promit de faire délivrer le mandat. Je devais me représenter à la cour le 10 décembre. Je n'en croyais pas mes oreilles. Tout ce temps là, j'étais à la Maison d'hébergement et mon mari pouvait circuler librement avec les mains blanches.

Je me demandais à quel type de justice l'opprimé avait affaire. Elle protégeait les coupables et brimait les innocents. À la Maison d'hébergement les responsables me disaient: 'Quelques jours ne sont rien à coté de quatre vies. Ils peuvent bien rire, ces messieurs les ronds de cuir derrière leur bureau, mais moi je ne lâcherai pas.

Au Centre, je discutais avec mes semblables et je me rendis compte que celles qui étaient là n'étaient pas encore prêtes à aller jusqu'au bout pour sortir des pattes de l'homme qui les tyrannisaient. Cela me rendait triste mais, en même temps, j'essayais de leur faire prendre conscience de leur valeur.

10 décembre

Première comparution. Mon mari plaida non coupable devant mes accusations. Cela dura cinq minutes. De quoi rire du monde. Le juge reporta le procès au 8 janvier. Je n'aurais jamais cru en pays civilisé que l'on puisse traiter des choses sérieuses aussi cavalièrement. J'en parlais au procureur de la couronne et il me dit:

—Moi, vous savez, j'en passe des centaines par semaine, on ne peut s'attendrir sur chaque cas.

Les cas en question sont des femmes qui comme moi croient à la justice. Mais les malheureuses comprendront vite que la justice n'est qu'une parodie bouffonne avec un juge qui est en 'maudit' de sa fin de semaine, d'un procureur qui s'est 'engueulé' avec sa femme etc. . .

13 décembre

J'obtins mon divorce irrévocable, mais là encore mon ex-mari nia les faits dont on l'accusait, et son propre fils dut comparaître à la barre des témoins. Ce fut un des moments les plus pénibles de ma vie, mais je n'avais pas le choix, c'était le prix de notre liberté.

8 janvier

Durée 5 minutes. Je suis à la barre des témoins. On ne me pose aucune question.

Lui plaide coupable. Son avocat n'est pas là. Le juge le condamne à garder la paix pendant un an.

Il ne garda pas la paix. Il vendit le piano de son fils pour \$500. J'avais dû laisser l'instrument chez une de mes amies et c'est là que mon garçon allait pratiquer sa musique. À la suite de ce méfait, mon fils aîné et ma fille allèrent trouver leur père sur son lieu de travail pour avoir une explication. Il les fit mettre à la porte par des gardes de sécurité en hurlant:

—Hors d'ici, vous n'êtes plus mes enfants.

Par la suite, il me fit d'autres menaces de nous tuer tous, qu'il n'avait peur de rien, qu'il faisait partie de la mafia. Devant la répétition des menaces, je reportai plainte en espérant que la cour serait plus ferme que la première fois.

Là encore, il y eut une erreur de la part de la personne qui prit note de ma plainte. Elle m'écouta distraitement, ne sortit pas la condamnation précédente et lorsqu'il y eut comparution devant le juge, ce sont mes enfants qui furent condamnés pour avoir dérangé leur père sur son lieu de travail, au sujet du piano! Je tiens à faire remarquer que, lors de la deuxième comparution, l'avocat de mon mari était présent.

En aucun temps, on ne m'a laissé le temps de m'expliquer; j'ai failli être mise à la porte de la cour. Moi, j'étais défendue par l'avocat de la couronne qui ne connaissait rien à mon affaire, qui a omis malgré mes instances de sortir la condamnation précédente, et qui n'a même pas levé le petit doigt pour m'aider. C'était moi qui avais porté des accusations une fois de plus pour menaces de mort, mais on ne parla que du comportement des enfants. Il fut également question du piano; je n'ai jamais su pourquoi, car mon avocat avait déjà été saisi de l'affaire et les poursuites pour vol entreprises.

Je terminerai en vous disant qu'au moment où j'écris ces lignes je dois encore me battre contre cet individu. Mais malgré tout je suis fière de ma liberté acquise, et je dis à mes semblables qui ont les mêmes problèmes:

—NE LÂCHEZ PAS, NE VOUS LAISSEZ PAS DÉCOURAGER PAR LA NON-EFFICACITÉ DE L'APPAREIL JUDICIAIRE.

Il y a un proverbe qui dit: 'Aide-toi, le ciel t'aidera'.

—ET C'EST VRAI.

Tant que les lois seront pensées par et pour l'homme, nous les femmes nous devons nous tenir la main. Je préconise un tribunal de la famille et que soient prises en considération les plaintes que les femmes déposent. Nous sommes des êtres humains à part entière et il serait temps que cesse la discrimination.

Je remercie les personnes qui m'ont permis de m'exprimer aussi librement, ainsi que la Maison d'hébergement qui m'accueillit avec mes enfants.